



Office National
de la Chasse
et de la Faune Sauvage

N° 1 - Mai 2003

GROUPE ONGULES- FORETS DE MONTAGNE



Photo Stéfan MEYERS

Compte rendu de la réunion du 16 mai 2003 à Grenoble

Sommaire :

- Préambule
- Historique
- Restitution de l'enquête Ongulés- forêts de montagne
- Expérience et attente des différents partenaires
- Objectifs et programme d'actions
- Fiche interlocuteurs

Présents : CRPF Rhône- Alpes: GUINERET.R, JOUD.D, LOMBART.C
FDC 26: DOUVRE.P, RIX.D; **FDC 42 :** VITAL.F; **FDC 73:** AULIAC.P, SICARD.P;
FDC 74: ARPIN.P
GSC Savoie: BOVAGNET.JL, REBUT.C
ONF: BERGER.M (38), PLANCHERON.F (Aménagement/appui technique)
ONCFS: CATUSSE.M CHEVRIER.T, DUBRAY.D, KLEIN.F, TOIGO.C
PNR Bauges : LOPEZ. JF; **PNR Chartreuse :** OUGIER.S
PN Vanoise: GIRARD.I
Excusés: DELPHIN.F (ONF 38), DE GALBERT.M (CRPF), GRAND.JP (ONF 74), LAUER.E (FDC 38), REYMOND.B (FDC 42).

Préambule

En 2002, une enquête a été réalisée par l'ONCFS (CNERA Cervidés- Sanglier) sur 5 départements des Alpes du Nord, concernant les différents dispositifs de suivis de populations d'ongulés sauvages et mesure de leur impact sur la forêt .

Cette réunion avait pour but de réunir les différents organismes sollicités (CRPF Rhône Alpes, ONF, FDC, PNR etc.) pour :

- restituer l'état des lieux réalisé,
- constituer un groupe de travail autour du thème « **ongulés- forêts de montagne** »,

- arrêter des objectifs de travail prioritaires pour les années à venir.

Ce document retrace brièvement l'expérience ainsi que les attentes des participants en matière de suivi des populations d'ongulés , de mesure de leur impact sur la forêt et fait la synthèse des décisions prises.

CNERA Cervidés- Sanglier
ZI de Mayencin, 5 allée de Bethléem
38610 GIERES
Tél.: 04.76.89.29.95- Fax: 04.76.89.33.74
thierry.chevrier@oncfs.gouv.fr

Historique

François KLEIN remercie tout d'abord les différents participants. Il rappelle l'histoire de la création du groupe « ongulés- forêts de montagne ». Il présente ensuite les résultats du travail conduit par l'ONCFS en 1998, en forêt Domaniale de Grande Chartreuse (38). Cette étude avait pour but la mise au point d'une méthode de relevé de dégâts forestiers en montagne.

Plusieurs questions restent posées:

- doit-on utiliser un échantillonnage systématique ou stratifié (description préalable des peuplements forestiers)?,
- quelle est la part de responsabilité des différentes espèces d'ongulés ?

Pour être validée, cette méthode doit par ailleurs être testée sur d'autres massifs.

Restitution de l'enquête « Ongulés- Forêts de montagne »

Thierry CHEVRIER rappelle les objectifs de l'enquête et présente les résultats obtenus. Cette dernière concernait les départements de l'Isère (38), la Drôme (26), la Savoie (73), la Haute Savoie (74) et la Loire (42).

Objectifs :

➤ inventorer les différents dispositifs mis en place dans les Alpes du Nord concernant :

- le suivi des populations d'ongulés sauvages (Cerf élaphe, Chevreuil, Chamois, Mouflon),

- la mesure de l'impact des ongulés sur la forêt.

➤ recenser les zones pour lesquelles plusieurs suivis sont effectués (population, impact) et faire le point sur les protocoles utilisés,

➤ constituer un support de réflexion sur le thème « ongulés- forêts de montagne ».

Résultats :

S'agissant de la situation des ongulés sauvages dans les Alpes du Nord, l'analyse des tableaux de chasse de 1991 à 2001 met en évidence sur l'ensemble des Alpes du Nord :

- un développement numérique et géographique des populations,
- une diversification des peuplements d'ongulés sauvages,
- la colonisation progressive des milieux d'altitude par les cervidés (Cerf élaphe, chevreuil).

Dans les Alpes du Nord les dispositifs de suivi des populations des ongulés de montagne (chamois, mouflon) sont nombreux et variés (approche affût combinés, IPA, analyse des tableaux de chasse ...).

Le chamois est l'espèce pour laquelle le plus grand nombre de méthodes de suivi sont utilisées (plus de 3 en moyenne).

En revanche, le suivi des populations de cervidés est réalisé en utilisant moins de méthodes (une à trois en moyenne : IKA, IKAV nocturne...), mais à plus grande échelle (plusieurs unités de gestion, voire la totalité du département).

Les suivis biométriques concernent surtout le chevreuil et le chamois et consistent le plus souvent en une prise de poids et /ou de mesures (métatarse, longueur des cornes...)



En matière de mesure et de suivi de l'impact des ongulés sur la forêt, les principales méthodes employées dans les Alpes du Nord sont :

- l'indice de pression sur la flore (IPF),
- le relevé de dégâts forestiers.

Le faible nombre de méthodes utilisées masque la variabilité des protocoles mis en oeuvre d'un département à l'autre.

Les principales zones qui combinent des suivis de populations et des suivis « impact » sont :

- la Chartreuse (38/73),
- les Bauges/Semnoz (73/74),
- le Vercors Ouest (26),
- les Monts de la Madeleine (42).

Expérience et attentes des différents partenaires

Suivi des populations

Le principal souhait des différents intervenants est de disposer de méthodes de suivi fiables, applicables en montagne et validées par les administrations. Il importe de faire le point sur les

Impact « ongulés - forêt »

Les partenaires des principaux sites ont présenté leur dispositif de suivi « impact » ainsi que leurs attentes concernant cette question.

Les idées sont résumées dans ce tableau ►

Site	Chartreuse	Vercors	Bauges, Semnoz	Mts Madeleine
Intervenant	S.OUGIER (CRPF/PNR)	F.PLANCHERON (ONF)	C. LOMBART (CRPF)	D.JOUD (CRPF)
Méthode	Relevé dégâts forestiers	Relevé dégâts forestiers + IPF	Relevé dégâts forestiers	Relevé dégâts forestiers
Date début	2002	2001	2002	2001
Enclos/Exclos	Oui	Oui	En cours	Oui
Attentes	-Evolution des protocoles.	-Développer un protocole simple et rigoureux.	-Développer une méthode simple et peu coûteuse.	-Exploitation globale des résultats.

Objectifs et programme d'actions

Création d'un réseau de territoires « pilotes »

Un réseau de 4 zones « pilotes » est constitué :

- la Chartreuse (38/73)
- les Bauges/Semnoz (73/74)
- le Vercors Ouest (26)
- les Monts de la Madeleine (42).

Le réseau regroupe différents organismes partenaires (CRPF, FDC, PNR, PN, ONF, ONCFS...) et a pour but de tester différents indicateurs de la relation « populations d'ongulés/ environnement » (relevé de dégâts forestiers, biométrie...).

La coordination du réseau est assurée par l'ONCFS (Thierry CHEVRIER- ONCFS-5 allée de Béthléem, ZI de Mayencin, 38610 GIERES-Tél: 04.76.89.29.95-

Fax: 04.76.89.33.74-E.mail:

thierry.chevrier@oncfs.gouv.fr).

Sur chaque zone, un correspondant assure la liaison entre le groupe et le terrain avec l'aide du coordinateur du réseau.

Actions

Les actions programmées sur les «zones pilotes» sont les suivantes :

► Constitution d'une base de données commune «dégâts forestiers»/«suivi de populations» et exploitation des résultats disponibles.

► Diffusion au groupe d'un rapport technique/ Dispositifs de suivi «ongulés-forêts de montagne dans les Alpes du Nord», début 2004.

► Test et simplification de la méthode ONCFS de relevé de dégâts forestiers en montagne (formations «relevés de dégâts forestiers dispensées aux opérateurs, printemps 2004)

► Mise en place, en parallèle d'autres indicateurs :

- mesure de la masse corporelle (poids totalement vidé) des jeunes des quatre espèces d'ongulés (Cerf, chevreuil, chamois, mouflon)
- mesure de la longueur des cornes pour le chamois.

Prochaine échéance

Le groupe de travail «ongulés- forêts de montagne» se reuni une fois par an sur un des sites.

La prochaine réunion est fixée à début 2004, le lieu restant à définir.

-Liste des correspondants du réseau-

Zone	Correspondant	Organisme
Chartreuse	OUGIER S	CRPF/ PNR
Semnoz	LOMBART. C	CRPF
Vercors Ouest	PLANCHERON. F	ONF
Mts Madeleine	GLATZ. P	CRPF

